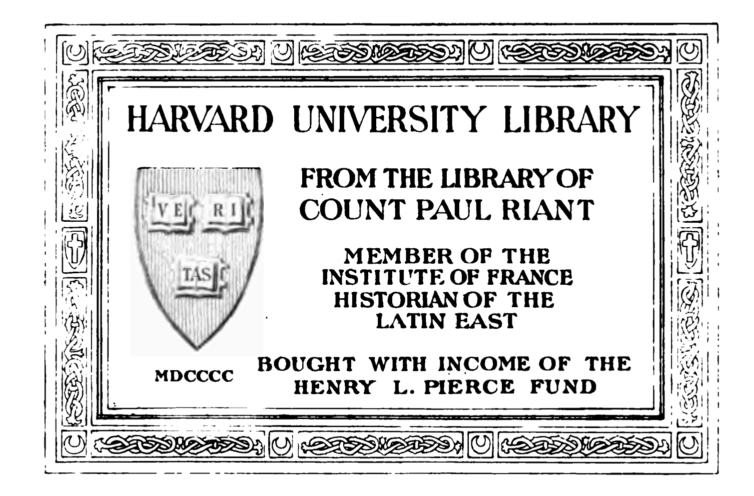

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
COUNT PAUL RIANT
MEMBER OF THE
INSTITUTE OF FRANCE
HISTORIAN OF THE
LATIN EAST
VE RI TAS
MDCCCC
BOUGHT WITH INCOME OF THE
HENRY L. PIERCE FUND

LE

PLUS ANCIEN MANUSCRIT

DU

MIROIR DE SAINT AUGUSTIN

PAR

L. DELISLE

Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*,

t. XLV, 1884.

PARIS

1884

LE

PLUS ANCIEN MANUSCRIT

DU

MIROIR DE SAINT AUGUSTIN

A M. Boucher de Molandon, ancien président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

Bibliothèque nationale, 26 août 1884.

Mon cher confrère et ami,

A peine rentré à Paris, je tiens à vous remercier de l'accueil que vous et plusieurs membres de la Société archéologique et historique de l'Orléanais vous avez bien voulu me faire ces jours derniers. Je ne crois pas pouvoir mieux vous témoigner ma reconnaissance qu'en vous annonçant la solution d'un problème bibliographique qui touche directement à la lamentable histoire de la dispersion des manuscrits de Saint-Benoît-sur-Loire. Cette solution m'a été fournie par des notes prises avant-hier dans votre château de Reuilly. En vous la communiquant, j'acquitte bien imparfaitement une dette contractée de vieille date envers une Société que vous aimez d'une affection vraiment paternelle et à laquelle je m'honore d'appartenir depuis une trentaine d'années.

Le problème dont il s'agit est en apparence assez simple. Il se réduit à la vérification d'une conjecture récemment émise par M. Hort, professeur à l'université de Cambridge. Voici le fait :

Le manuscrit nº 16 du fonds Libri[1] est un recueil de fragments

1. Les mss. 15 et 16 du fonds Libri sont formés de feuilles de gardes et de

plus ou moins anciens, que j'ai signalés en 1883 comme provenus de nos bibliothèques françaises. Pour ce motif, le gouvernement italien s'est abstenu d'acquérir le n° 16 de Libri, donnant ainsi un exemple de probité et de délicatesse qui sera, n'en doutons pas, imité par tous les pays civilisés.

Le second fragment du recueil consiste en treize feuillets qui peuvent remonter au VIII[e] siècle et sur lesquels le docteur Cureton avait jadis reconnu des textes d'une ancienne version de la Bible. M. Hort a constaté que ces feuillets contenaient une notable partie du *Speculum* de saint Augustin, les chapitres XXVII-XXXII et LVI-LXII. Cette découverte est réellement importante, car on n'avait pas encore remarqué une aussi ancienne copie du *Speculum,* ouvrage sur lequel l'attention vient d'être attirée par un mémoire que le professeur F. Weihrich a soumis en 1883 à l'Académie des sciences de Vienne[1].

M. Hort n'a pas seulement le mérite d'avoir déterminé le contenu des treize feuillets qui forment le second article du ms. 16 de Libri. Par de très ingénieux rapprochements, il a été amené à conjecturer que ces mêmes feuillets doivent être le texte que dom Sabatier[2] a cité dans les termes suivants :

Fragm. ms. Floriac. — Ms. Floriac. — Ms. Floriac. n° 10. — Ms. Floriac. n° 12[3].

cahiers fort anciens enlevés, selon toute apparence, dans des manuscrits français.

Le n° 15 contient cinq fragments, dont la réunion constitue un volume de 26 feuillets. Le premier fragment, composé de quatre feuillets, a fait partie d'un antiphonaire de l'abbaye de Fleuri-sur-Loire. Sur le fol. 3, entre les deux colonnes, se distingue encore assez nettement l'inscription : LIBER SANCTI BENEDICTI, dont les lettres ont été tracées verticalement les unes au-dessous des autres, comme on le remarque dans beaucoup de manuscrits de l'abbaye de Fleuri.

Dans le ms. 16, qui consiste en 45 feuillets, on a réuni huit fragments, tous en onciale ou en demi-onciale.

1. *Das Speculum des H. Augustinus und seine handschriftliche Ueberlieferung* von Prof. D[r] F. Weihrich. Wien, 1883, in-8° de 34 p. (Extr. de *Sitzungsberichte der phil.-hist. Classe der Kais. Akademie der Wissenschaften*, CIII, I, 33-64). — Sur le *Speculum* de saint Augustin, voyez aussi *Bibliothèque de l'École des chartes,* année 1879, t. XL, p. 43 et 259, et mes *Mélanges de paléographie et de bibliographie*, p. 367.

2. *Bibliorum sacrorum latinæ versiones antiquæ seu vetus italica.* Reims, 1743-1749. 3 volumes in-folio.

3. M. Hort a constaté que dom Sabatier, quand il cite le manuscrit, ou bien

In Floriacensi annorum circiter 1100 inter plura Scripturæ fragmenta istud habetur. (Dom Sabatier, t. I, p. 736; Tobie, XI, 7.)

In ms. Floriac. inter plura fragmenta versionis antiquæ. (Dom Sabatier, t. I, p. 873; Job, XXIII, 10.)

Fragmentum Floriacense venerandæ antiquitatis. (Dom Sabatier, t. III, p. 942; Épître de saint Jacques, IV, 11.)

Ms. Floriac. litteris uncialibus exaratum. (Dom Sabatier, t. III, p. 549; Actes des Apôtres, XIV, 14.)

Quel est le manuscrit de l'abbaye de Fleuri, en lettres onciales, d'une vénérable antiquité, où dom Sabatier avait relevé plusieurs leçons pour son édition des anciennes versions de la Bible et qui portait au XVIIIe siècle la cote 10? A cette question posée par M. Hort, j'avais tout d'abord répondu que l'ancien n° 10 de Fleuri devait être le recueil porté sous le n° 16 au catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, recueil qui contient actuellement les débris de onze anciens textes bibliques en lettres onciales[1], et dont la notice détaillée nous sera prochainement donnée par M. Henri Omont. Telle était aussi l'opinion du savant bibliothécaire M. Loiseleur, qui connaît si bien l'histoire des

s'abstient de donner un numéro, ou bien renvoie au n° 10, que, dans un passage (t. III, p. 736; seconde épître aux Corinthiens, IV, 11), il semble rapporter au IXe siècle : « Ms. cod. Floriac. annorum 900. » — Quatre fois seulement, il indique le n° 12 : « Ms. 12 Floriac. (t. III, p. 736; seconde épître aux Corinthiens, IV, 11); Fragmentum ms. Floriac. num. not. 12, annorum fere 1100 (ibid., t. III, p. 598; épître aux Romains, I, 24); Fragm. ms. Floriac. num. not. 12 (ibid., verset 25); Fragm. ms. Floriac. num. 12 (ibid., p. 599, verset 28). »

S'il n'y a pas dans ces quatre dernières citations une confusion ou une erreur d'impression, je ne sais comment expliquer le renvoi au ms. 12 de Fleuri. En effet, le ms. 12 de Fleuri est celui qui porte aujourd'hui le n° 28 dans la bibliothèque d'Orléans, et il ne renferme que les commentaires de Walafride Strabon sur le Pentateuque et les traités de Bède sur la nature des choses et sur les temps.

1. Voici l'indication sommaire des livres de la Bible auxquels appartiennent les onze fragments contenus dans le ms. 16 d'Orléans :

I, II et III. Fragments des livres des Rois.

IV. Fragments de l'Ecclésiaste, du Cantique et de la Sagesse.

V et VI. Fragments d'Isaïe.

VII. Fragment de Jérémie.

VIII. Fragment d'Ézéchiel.

IX, X et XI. Fragments de saint Paul.

Dans le second de ces fragments, sur le fol. 7 du recueil, nous lisons l'inscription : S̄C̄Ī BENEDICTI ABBATI FLORIACENSI, disposée verticalement comme je l'ai fait remarquer pour un morceau relié dans le fonds de Libri, n° 15.

*

collections confiées à ses soins intelligents et dévoués. Nous en étions toutefois réduits à de pures conjectures. La preuve directe que le manuscrit 16 d'Orléans correspondait à l'ancien n° 10 de Fleuri nous échappait. Cette preuve, je l'ai acquise dans la réunion d'amis et de confrères à laquelle vous m'aviez convié, avant-hier, sous vos beaux ombrages de Reuilly.

L'un de vos hôtes, M. Tranchau, qui rend avec une exquise modestie tant de services à notre Société archéologique, avait été vivement ému d'un regret que j'avais exprimé l'an dernier sur la disparition des anciens catalogues de la bibliothèque de Fleuri[1]. J'en avais signalé deux : le premier dans la collection de Libri, qui l'indique ainsi sous le n° 1345 : « Bibliotheca manuscripta Floriacensis, manuscrit sur papier, in-folio du XVIIIe siècle, 1720 ; » le second, dans les archives de notre Société archéologique, à laquelle il avait été donné par M. Jacob. Le premier s'est trouvé en déficit lors de l'arrivée des manuscrits de Libri à Ashburnham Place ; il n'est pas téméraire de supposer que Libri a eu intérêt à le supprimer. La perte du second était plus difficile à expliquer. Tout portait à croire qu'il était simplement égaré et qu'un heureux hasard le ferait retrouver. Le mérite d'avoir mis la main sur le fugitif revient à M. Tranchau, qui l'a découvert en rétablissant l'ordre dans des cartons précipitamment déménagés lors de l'installation de la Société à l'ancienne salle des thèses de l'université d'Orléans. M. Tranchau, qui savait quel prix j'attachais au catalogue des manuscrits de Fleuri, m'avait réservé la primeur de sa trouvaille. Est-il besoin de vous exprimer mon étonnement et ma satisfaction à la vue d'un cahier du XVIIIe siècle intitulé : *Notice des manuscrits de l'abbaye de Saint-Benoist-sur-Loire*, 1763? Vous avez vous-même éprouvé ces sentiments au moment où la découverte vous fut annoncée.

Le précieux cahier dont la vue causa tant de joie à vous et à vos hôtes paraît contenir la substance du catalogue que dom Chazal avait rédigé en 1720 ou 1724. Il est malheureusement incomplet : les notices s'y arrêtent au n° 209, et nous savons qu'il devait y en avoir 266. Mais la lacune ne porte pas sur le point que nous avons intérêt à éclaircir en ce moment.

En possession du catalogue des manuscrits de Saint-Benoît

1. *Notices et extraits des manuscrits*, XXXI, I, 358. — (Notice sur plusieurs manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, p. 2.)

dressé ou plutôt copié en 1763, mon premier mouvement fut d'aller au nº 10. Du premier coup d'œil je constatai que l'ancien nº 10 de Fleuri correspond au nº 16 du classement actuel des manuscrits d'Orléans. Vous pourrez vous en convaincre en comparant la notice que le catalogue du XVIIIe siècle consacre au ms. 10 de Fleuri avec la notice par laquelle le ms. 16 d'Orléans est représenté dans le catalogue de Septier. Je mets en regard les deux notices :

Ms. 10 de Fleuri,

suivant le Catalogue du XVIIIe *s.*

Voicy un des plus anciens manuscrits qui sont conservés dans la bibliothèque de Saint-Benoît. Il consiste dans une collection de plusieurs fragmens d'ouvrages copiés depuis plus de mille ans. Ces fragmens sont extraits de plusieurs livres de l'Écriture, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. La dernière pièce a plus d'onze cens ans d'antiquité, dont le caractère est de lettres unciales et quarrées. Ces morceaux, qui étoient épars dans différens manuscrits, ont été rassemblés par dom François Chazal, qui a travaillé sur ces manuscrits et qui a fait l'Histoire de Saint-Benoist sur les titres de cette maison.

Ms. 16 d'Orléans,

suivant le Catalogue de Septier, page 43.

Collectio diversorum fragmentorum, tam antiqui quam novi Testamenti. In-folio, 44 p.

Ce manuscrit, un des plus anciens de ceux qu'on a conservés dans la bibliothèque de Saint-Benoît, consiste dans une collection de plusieurs fragmens d'ouvrages copiés dans le VIIIe siècle. Ces fragmens sont extraits de plusieurs livres de l'Écriture sainte, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. L'écriture de la première pièce, en lettres onciales et carrées, paroît être du VIIe siècle. Tous ces fragmens sont sur vélin ; l'écriture de plusieurs est maculée.

Il est donc établi par un témoignage positif que le manuscrit 16 d'Orléans répond au nº 10 de l'ancien fonds de Fleuri. A la vérité, on ne trouve plus dans le nº 16 d'Orléans les textes que dom Sabatier a tirés du ms. 10 de Fleuri pour la restitution de différents passages des anciennes versions de la Bible. Mais, quand on se rappelle les mutilations précédemment signalées dans beau-

coup de manuscrits d'Orléans, on peut admettre sans peine que le ms. 16 a été, lui aussi, mutilé, et que le vol a porté sur les feuillets employés par dom Sabatier. C'est encore là une hypothèse. Voyons s'il y a moyen d'en vérifier l'exactitude.

M. Loiseleur, à l'obligeance duquel je n'ai jamais vainement recouru, a bien voulu m'informer que le volume auquel nous nous intéressons figure sur un inventaire très abrégé des manuscrits de Fleuri dressé en 1796 par l'abbé Carré, et que suivant cet inventaire ledit manuscrit se composait de 44 feuillets. Aujourd'hui le ms. 16 d'Orléans n'a plus que 32 feuillets; il en a donc perdu une douzaine depuis le temps de l'abbé Carré.

Ainsi, le fait de la mutilation est incontestable. Reste à en déterminer la nature. Pour éclaircir cette partie du problème, nous n'avons qu'à ouvrir le tome III de l'*Histoire littéraire de la France*, nous y lirons à la p. 58 une notice intitulée : ANONYME AUTEUR ECCLÉSIASTIQUE, notice dont la matière a été fournie à dom Rivet par des débris qui, disait-il en 1735, « se « trouvent dans la bibliothèque de Fleuri entre plusieurs autres « fragments d'anciens manuscrits dans un même volume mar- « qué du nombre 10. Dom François Chazal, homme fort studieux « et prieur de ce monastère, les ayant aperçus, partie collés aux « couvertures d'autres manuscrits, partie ensevelis dans la pous- « sière, les ramassa précieusement et en fit un recueil. »

Voici les termes mêmes de l'article de dom Rivet :

Toute la connoissance qu'on a, et peut-être qu'on doit espérer d'avoir de cet auteur inconnu jusqu'ici, se prend de quelques débris d'un de ses ouvrages. Encore n'y trouve-t-on ni son nom ni rien qui détermine précisément sa patrie, son état et le temps où il vivait. On ne laisse pas toutefois d'en tirer des indices suffisants pour le compter au nombre de nos écrivains et le placer vers les premières années du VI[e] siècle. Ces débris, d'une part, paroissent avoir fait partie de l'original même de l'ouvrage, et se trouvent en France, ce qui forme une puissante présomption que l'auteur étoit né ou habitué dans le même pays. De l'autre, l'antiquité de l'écriture, qui est en lettres onciales et qui remonte au delà d'onze cents ans, nous ramène fort près de l'époque que nous avons fixée. Enfin l'ancienne version de l'Écriture sainte qu'y suit l'auteur ne permet pas de le placer plus tard.

Il ne nous reste de cet ouvrage que douze chapitres entiers, avec

des fragments de deux à trois autres ; mais on y voit qu'il en contenoit au moins soixante-huit. Ce reste ne commence qu'au chapitre 29me, et montre que c'étoit un traité fait à l'invitation et sur le modèle du troisième livre de l'écrit de saint Cyprien intitulé : ***Des témoignages***. On pourroit lui donner le même titre, et peut-être le portoit-il en tête.

Notre anonyme, comme saint Cyprien, entreprend de traiter divers points de morale et de discipline qu'il range sous différents chapitres et qu'il prouve par des passages choisis de l'Écriture qui y ont rapport.

Dans le 29e chapitre, il établit que Dieu ne demeure point dans ceux qui s'écartent de l'observance de ses commandements. Dans le 30e, que le serviteur de Dieu ne doit point se laisser abattre par les médisances des méchants. Dans le 31e, qu'il ne faut point médire. Le 32e est destiné à parler de la correction et de la manière de la faire et de la recevoir.

L'auteur emploie le 59e à prouver qu'on est obligé par précepte de la loi de payer à l'église des dîmes et de lui donner les prémices de ses fruits ou de tout autre chose. Il montre dans le 60e que l'on doit avoir une attention particulière à corriger les enfants. Il établit dans le 61e qu'il faut s'attacher à l'exemple et à la doctrine des saints. Dans le 62e, il prouve qu'il faut éviter toute usure. Dans le 63e, qu'il est presque impossible qu'un marchand se défasse de l'habitude du mensonge. Dans le 64e, qu'il faut bien se donner de garde d'user de faux poids. Dans le 67e, que c'est le Seigneur qui a créé les ténèbres. Enfin le 68e est employé à traiter de l'homicide commis par hasard[1].

Il y avoit aussi un chapitre sur la résurrection, comme le font juger quelques passages de l'Écriture sur ce sujet ; mais ce chapitre se trouve sans titre.

Nous avons cru devoir entrer dans ce détail, afin de mieux faire connoître un ouvrage enseveli jusqu'ici dans la poussière, d'où apparemment il ne sortira jamais pour passer dans le public, à moins qu'on ne recouvre ce qui y manque.

Des énonciations de dom Rivet, il résulte qu'un des fragments

1. Il s'est glissé quelque désordre dans les notes d'après lesquelles a travaillé dom Rivet. Les chapitres qu'il indique sous les nos LXVII et LXVIII devaient être en réalité les chapitres LVII et LVIII. Cela résulte de ce qui va être dit, dans un instant, des rubriques du *Speculum* de saint Augustin. — On peut aussi admettre qu'il y avait une interversion dans l'ordre des feuillets recueillis par dom Chazal. Peut-être même l'interversion existe-t-elle encore dans le ms. 16 de Libri. Cela semble résulter de la lettre du docteur Hort que je cite en note un peu plus loin.

du ms. 10 de Fleuri contenait une quinzaine de chapitres appartenant à un traité beaucoup plus étendu et que parmi les chapitres conservés on remarquait les suivants :

XXIX. Que Dieu ne demeure point dans ceux qui s'écartent de l'observance de ses commandements.
XXX. Que le serviteur de Dieu ne doit point se laisser abattre par les médisances des méchants.
XXXI. Qu'il ne faut pas médire.
XXXII. De la correction et de la manière de la faire et de la recevoir.
LVII. Que le Seigneur a créé les ténèbres.
LVIII. De l'homicide commis par hazard.
LIX. Qu'on est obligé de payer les dîmes à l'église.
LX. De l'attention à corriger les enfants.
LXI. Qu'il faut s'attacher à l'exemple et à la doctrine des saints.
LXII. Qu'il faut éviter toute usure.
LXIII. De l'habitude du mensonge chez les marchands.
LXIV. Qu'il ne faut pas user de faux poids.

Rien ne saurait être plus précis que de telles indications. Rapprochons-en les rubriques des chapitres XXIX-XXXII et LVII-LXIV du *Speculum* de saint Augustin tel que Vignier l'a publié en 1654 et 1655 :

XXIX. Quod non maneat Dominus in his qui a præceptis deviaverint.
XXX. Non superandum servum Dei detractione malorum.
XXXI. Non detrahendum.
XXXII. De correptione et disciplina.
LVII. Quod tenebræ a Deo creatæ sunt.
LVIII. De homicidio casuali.
LIX. Decimas et primitias frugum vel omnium rerum, præcepto legis, ecclesiæ dari oportere.
LX. Parvulos emendandos instanter.
LXI. Sanctorum conversationi et tractui adherendum.
LXII. Non accipiendas usuras.
LXIII. Quod negotiator mendacio exui non possit.
LXIV. Duplicia pondera non habenda[1].

1. *Sancti Aurelii Augustini operum omnium supplementum*, éd. Hieronymus Vignier, t. I, p. 525-534.

Le rapprochement qui vient d'être fait démontre jusqu'à l'évidence que les fragments analysés par dom Rivet d'après le ms. 10 de Fleuri appartenaient à un exemplaire du *Speculum* de saint Augustin. Nous pouvons donc maintenant affirmer que les feuillets, au nombre de douze ou environ, qui manquent aujourd'hui dans le ms. 16 d'Orléans, étaient un morceau d'un exemplaire du *Speculum* de saint Augustin et qu'on y trouvait notamment les chapitres XXIX-XXXII et LVII-LXIV de cet ouvrage.

Ceci posé, retournons au ms. 16 de Libri. Le second des morceaux dont il se compose consiste en treize feuillets, qui, suivant M. le docteur Hort[1], renferment tout ou partie des chapitres XXVII-XXXII et LVII-LXIII du *Speculum* de saint Augustin.

N'est-il pas évident que ces treize feuillets sont ceux qui manquent au ms. 16 d'Orléans ? Les critiques qui ont l'habitude des textes du moyen âge ne sauraient conserver à cet égard le moindre doute.

Je n'insisterai donc pas davantage sur une identification qui me semble incontestable, et je me bornerai à résumer en peu de mots les points que je crois avoir mis hors de discussion.

I. Le second morceau du ms. 16 de Libri consiste en treize feuillets d'un très ancien exemplaire du *Speculum* de saint Augustin.

II. Ces treize feuillets se trouvaient reliés au XVIIIe siècle dans le ms. 10 de la bibliothèque de Fleuri-sur-Loire.

III. Ils ont été utilisés par dom Sabatier pour son édition des anciennes versions latines de la Bible.

IV. Dom Rivet les a analysés dans l'*Histoire littéraire de la France*, sans y reconnaître un traité de saint Augustin et en supposant fort arbitrairement que c'était un écrit composé en Gaule au commencement du VIe siècle.

V. Ces feuillets étaient encore en place en 1796, quand l'abbé Carré dressa un inventaire des manuscrits de Fleuri et qu'il compta 44 feuillets au ms. n° 10.

1. Voici les termes mêmes de la lettre que M. le docteur Hort a bien voulu m'écrire le 25 juillet dernier : « ... Unfortunately the 13 leaves contain only cc. [27], [28], [29], 30, 31, [32], [56], 57, 58, 59, 60, 61, 62, [63]. They are derived from three quaternions, being the last leaf but two in one quaternion (this leaf is now bound up last), the three outer sheets of the next quaternion, and the three inner sheets of a much later quaternion (the first extant leaf of this quaternion is now bound up last but one). »

VI. Ils devaient encore s'y trouver en 1820, quand l'abbé Septier assigna le n° 16 au manuscrit précédemment coté 10 et nota qu'il se composait de 44 pages (c'est-à-dire 44 feuillets).

Telles sont les observations que j'ai cru devoir vous présenter sur un des plus précieux morceaux dont votre bibliothèque d'Orléans a été dépouillée. La communication vous en était bien due : c'est, en effet, chez vous, c'est grâce à vous et à vos amis, que j'ai recueilli des notes suffisantes pour établir l'origine du plus ancien exemplaire connu du *Speculum* de saint Augustin, et pour confirmer la judicieuse hypothèse du docteur Hort sur le caractère de la seconde pièce du ms. 16 de Libri.

Voilà bien et dûment restitué à l'histoire littéraire de Saint-Benoît-sur-Loire un morceau de littérature ecclésiastique que les fraudes de Libri semblaient avoir rendu méconnaissable. Je m'applaudis, mon cher confrère et ami, de pouvoir placer cette restitution sous vos auspices et d'avoir ainsi l'occasion de vous exprimer publiquement mes sentiments de haute considération et d'affectueux dévouement.

Léopold DELISLE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

